



MOTION INTERSYNDICALE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE DU 25 SEPTEMBRE 2019

Ce lundi 16 septembre, les personnels des Finances publiques se sont massivement mobilisés pour exprimer leur ras-le-bol face à une situation de plus en plus dégradée à la Direction Générale des Finances publiques (DGFIP) et pour exiger un renforcement du service public fiscal, financier et foncier. Les taux de grève atteignent des niveaux inégalés depuis le conflit social de 2000 . Cela confirme ainsi la forte mobilisation des personnels qui répondent à l'appel de l'intersyndicale DGFIP.

La DGFIP a déjà subi plus de 40 000 suppressions d'emplois depuis 2002. Sans compter les milliers de fermetures de trésoreries qui, au nombre de 4000 à la fin des années 90, sont actuellement à peine plus de 2000.

Le gouvernement prépare un plan de vaste déstructuration du réseau territorial. Les trésoreries n'existeraient plus sous leur forme actuelle, le nombre de services assurant l'accueil chuterait, des services seraient transférés, tout cela sur fond de nouvelles vagues de suppressions d'emplois.

De plus, le gouvernement envisage des transferts de missions assurées par la DGFIP. Celle-ci perdrait la tenue des comptes des collectivités locales.

Cerise sur le gâteau : preuve du manque d'emplois et face à la volonté des pouvoirs publics d'avancer coûte que coûte, la DGFIP tente actuellement le recrutement de personnels sous contrat à durée déterminée avec beaucoup de zèle.

Pour les personnels, les usagers et de nombreux élus de la République, le projet du gouvernement est une régression inacceptable dans la conception, le rôle et l'accessibilité du service public. Pour nos collègues, c'est également une dégradation brutale de leurs conditions de travail alors que la côte d'alerte a déjà été dépassée.

La douane n'est pas épargnée non plus par ces réformes et les nombreuses suppressions d'emplois.

Dans ce contexte, l'action sociale des ministères économiques et financiers est menacée. Et pourtant, c'est bien cette même action sociale qui devrait aider les agents à faire face à des situations de mal-être que ne manquera pas d'engendrer la mise en place de la géographie revisitée.

Pour l'ensemble de ces motifs, l'intersyndicale a décidé de ne pas siéger à cette instance.

Néanmoins, afin de conclure sur une note positive, nous tenons à remercier Michel Desreumaux pour le travail accompli tout au long de ces années en tant que délégué à l'action sociale et lui souhaitons une bonne retraite bien méritée. Nous souhaitons à son successeur, M. Michel Malderez, une bonne installation et la bienvenue dans cette instance.